

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ****L'an deux mil VINGT QUATRE****Le 20 juin 2024 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 13 juin 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie (arrivé à 20h), M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h08), M. GODINOT Alain, M. VAGINAY Laurent (arrivé à 19h10), Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de présents :

34

Nombre de votants : 40

Excusés : M. MATRAY Jean-Luc, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, Mme DUGELET Isabelle remplacée par M. VAGINAY Laurent, M. VIODRIN Jérôme, Mme TROUILLET Nelly, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme URBAIN Sandrine à Mme PONCET Sylvie, M. VIODRIN Jérôme à M. VALORGE René, Mme TROUILLET Nelly à M. JARSAILLON Philippe, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : M. AUBRET Alain, (Saint Pierre la Noaille).

N°2024/N°114**OBJET : NOUVEAU ZONAGE FRANCE RURALITES REVITALISATION**

Aux conseillers communautaires, le Président informe avoir alerter dès le mois de mars 2024, M. le Préfet de la Loire, sur les conséquences d'un classement partiel des communes de l'intercommunalité en zone « France Ruralités Revitalisation », et avoir réagi dès le début du mois de juin auprès de Mme la Ministre des Collectivités Territoriales et de la Ruralité pour solliciter le réexamen du classement des communes d'Arcinges, Cuinzier, Jarnosse, La Gresle, Le Cergne et Sevelinges.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- prend acte du nouveau classement « France Ruralités Revitalisation » paru au JO du 19 juin 2024, lequel prévoit que 19 communes sur les 25 qui composent l'EPCI Charlieu Belmont Communauté entrent en zone France Ruralités Revitalisation alors que 6 s'en trouvent exclues à savoir Arcinges, Cuinzier, Jarnosse, La Gresle, Le Cergne et Sevelinges ;

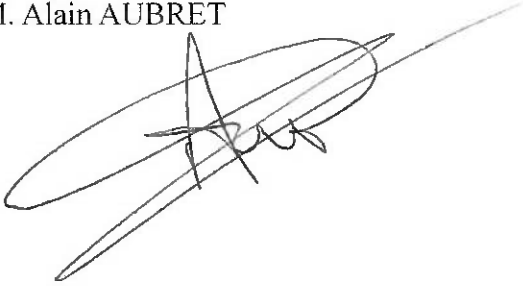
- considère ce classement partiel des communes de l'EPCI incohérent au regard de la dynamique intercommunale engagée à l'échelle des 25 communes ;

- qualifie l'absence de classement des 6 communes d'inexplicable du fait des caractéristiques particulières et défavorables de celles-ci : situées en zone de montagne, enclavées, dépourvues d'activités économique et de services, avec une taille de population qui va de 208 à 865 habitants ;

- dénonce les rattachements artificiels au bassin de vie de Cours la Ville ou à celui de Thizy les bourgs dans la mesure où ils ne recouvrent aucunement une quelconque réalité de terrain tant pour les habitants de ces communes que pour l'émergence de projets communs des décideurs locaux ;

- demande un rattrapage des communes d'Arcinges, Cuinzier, Jarnosse, La Gresle, Le Cergne et Sevelinges dans le zonage France Ruralités Revitalisation.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de
Saint Pierre la Noaille
M. Alain AUBRET



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240620-2024-114-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2024
Publication : 27/06/2024